



DESCRIPTION DU SUJET ET PROGRAMME DE TRAVAIL DU DOCTORANT

Le sujet :

Théoriser la noblesse. Inspirations transnationales et enjeux étatiques. Angleterre, France, Espagne (1650-1750)

Il s'agit d'un sujet d'histoire intellectuelle, qui s'inscrit dans des problématiques politiques, sociales, économiques et culturelles, à l'échelle de la façade atlantique de l'Europe. Le champ thématique, et surtout les limites chronologiques pourront être précisés au fil des recherches du doctorant.

L'objectif sera d'évaluer **le rôle des circulations transfrontalières dans la genèse et l'évolution des théories nobiliaires, dont les enjeux étaient étatiques et locaux, mais dont l'objet (la noblesse), dans sa définition même, échappait aux frontières.** Il s'agira d'étudier un processus fondamental pour ces monarchies et leurs sociétés en tenant compte à tous les niveaux (construction et usages de l'information sur les autres noblesses, modes effectifs de comparaison, circulation des modèles, homologues des pratiques bureaucratiques et voyages des bureaucrates...) de l'échelle interétatique. Des rapprochements avec les théories de l'invasion (des Francs, des Angles, des Saxons, des Wisigoths...) seront bienvenus. Le sujet propose donc une articulation multiscalaire entre un phénomène circulatoire européen et le travail de catégories mobilisées localement.

Très présente dans l'historiographie anglo-américaine, mais aussi dans la recherche allemande, **l'histoire intellectuelle** est encore assez peu pratiquée par les historiens français. L'Espagne et la France, malgré plusieurs travaux importants, n'ont pas encore bénéficié d'un traitement à la mesure de l'Angleterre : le rayonnement des théories politiques de l'Angleterre moderne est aussi dû au dynamisme des chercheurs inspirés par le *Linguistic Turn* et l'Ecole de Cambridge, particulièrement attentifs au langage, aux concepts, aux théories philosophiques et juridiques, aux intentions des auteurs et au poids des contextes.

Remarquables à cet égard, **les XVII^e et XVIII^e siècles constituent une période de mutations et de bouleversements** dont les élites nobiliaires sont parties prenantes :

- bouleversements politiques et sociaux (fin des guerres de religion, révolutions anglaises, frondes, montée de l'absolutisme et développement subséquent des enquêtes de noblesse, guerre de Succession d'Espagne et construction des empires espagnol, anglais et français outre-mer)
- le développement économique (agricole, commercial et industriel)
- les évolutions culturelles et intellectuelles (révolution scientifique et diversification des savoirs et des structures d'enseignement – on pense notamment, pour la France, à l'Oratoire : la connaissance fracture la noblesse, ce qui s'accroît avec les Lumières).

La noblesse, en partie au moins, se transforme elle aussi pour se situer au cœur de ces évolutions : revendications sociopolitiques dans le cadre de l'absolutisme voire dénonciation de l'évolution de la monarchie, affirmation d'une noblesse commerçante, rôle moteur dans le mouvement des Lumières (Boyle, Montesquieu, Condillac...).

Ce contexte induit dans le même temps (au cours du XVIII^e siècle surtout), une **accélération des circulations transfrontalières** de toutes natures en Europe et dans l'espace atlantique, et notamment la circulation des livres, des traités manuscrits, des lettres, des gazettes et des journaux, des idées et, bien sûr, des hommes eux-mêmes pour différents motifs (campagne militaire, voyage de formation, voyage scientifique, voyage diplomatique, voyage s'inscrivant dans des pratiques de cour ou d'autres pratiques de sociabilité, voyage commercial, exil, etc.). Le sujet sera donc largement problématisé par les circulations et les bouleversements du contexte.

Corpus de sources et axes de travail :

Les théories nobiliaires, et en particulier les traités sur la noblesse, au cœur du sujet, constituent bien sûr en même temps le cœur du corpus. Sans prétendre à l'exhaustivité, les textes de Spelman, Somner ou Petyt pour l'Angleterre, de la Roque, Boulainvilliers, ou de l'abbé Coyer pour la France, ainsi que les traités de Padilla et de Jovellanos, par exemple, pour l'Espagne, devront être étudiés sous l'angle des emprunts, des interprétations, des comparaisons et des regards transfrontaliers. Les sources relatives à la biographie intellectuelle des auteurs (autres textes, correspondances, voyages, règlements des institutions scolaires, bibliothèques...) appuieront cette reconstitution transfrontalière de la genèse des théories nobiliaires.

En trame de fond, il faudra connaître les textes qui ont eux-mêmes alimenté la pensée des théoriciens de la noblesse (on pense notamment à la Bible et aux textes de la tradition chrétienne, mais aussi aux textes philosophiques tels que ceux de Descartes, Hobbes, Spinoza, Locke, Bossuet, Montesquieu, Feijoo...). Il faudra ainsi, à partir d'un corpus épars, reconstituer les circulations transfrontalières induites par le sujet.

Si le corpus est important, le doctorant pourra s'appuyer sur l'historiographie existante à l'échelle des Etats afin de concentrer ses recherches sur l'originalité transfrontalière du sujet.

Ce corpus sera étudié sous l'angle d'un système de questions. Comment les théories nobiliaires se nourrissent-elles et dialoguaient-elles par-delà les frontières ? Quels emprunts peut-on identifier ? Hormis les traités sur la noblesse, quels autres textes, en circulant à une échelle transfrontalière, ont pu nourrir les théories aristocratiques ? On pense bien sûr, dans ce cadre, aux textes philosophiques contemporains, mais aussi aux sources des auteurs de textes généalogiques et historiques (Aristote, Tite-Live, Grégoire de Tours, Eginhard...), aux échanges épistolaires, etc. Comment ces emprunts, aussi divers fussent-ils, furent-ils adaptés, modelés dans des textes et des contextes différents, et comment ont-ils été reformulés au service d'arguments contradictoires ?

En outre, les théories nobiliaires pourront être étudiées suivant une approche comparative entre les trois ensembles spatiaux (Angleterre, France, Espagne). Une attention soutenue pourra être portée aux références aux noblesses étrangères (on pense, par exemple, aux développements du duc de Saint-Simon sur les Grands d'Espagne ou au regard de Montesquieu sur le rôle des nobles dans le système politique anglais).

A titre secondaire, dans le cadre de cette même approche à la fois comparative et circulatoire, ce travail pourra soulever les questions suivantes : la question de l'effort (ou du travail) opposée à la paresse, à l'oisiveté, dans la réalité et dans les discours nobiliaires, en particulier en rapport avec les activités intellectuelles ; le sens des mots (parfois employés de manière floue et sans discernement dans l'historiographie) et leur évolution : race, nation, noblesse, aristocratie, *aristocracy*, *gentry*, *nobleza*, *hidalgo*... ; l'écriture et les usages publics de l'histoire (thèmes, méthodes, articulation avec l'identité nobiliaire et les revendications politiques), l'origine transfrontalière des catégories nobiliaires (métarécit sur les Angles, les Saxons, les Normands, sur les Francs, sur les Wisigoths...) ; la dimension biologique des théories nobiliaires (et notamment « *la limpieza de sangre* » espagnole) dans son rapport avec la légitimation d'une domination ; la violence des mots ; les réceptions de ces théories.

INSCRIPTION DU TRAVAIL DU DOCTORANT DANS LA STRATEGIE SCIENTIFIQUE DU CRHIA

En proposant une approche transfrontalière de l'étude des théories nobiliaires entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, qui implique des échanges, des transferts culturels, et la genèse rétroactive d'identités locales et « nationales », ce projet s'inscrit pleinement dans les axes 1 et 2 du CRHIA.

Sa vocation intellectuelle pourra constituer un apport novateur. Sa dimension intellectuelle devra permettre en effet d'apporter des précisions sur des concepts très utilisés au sein du CRHIA et d'offrir un travail généalogique éclairé sur leurs usages. Une perspective lexicologique devra prendre la mesure des transferts notionnels en cours dans ces principaux pays de la façade atlantique européenne et envisager, à travers ces « concepts nomades » (Olivier Christin, 2010) et la fébrilité de leurs supports lexicaux, la construction d'une homogénéisation politique régionale par delà les structurations institutionnelles nationales. La thèse prendra ainsi sa part du travail d'analyse et de compréhension de la construction d'une possible identité européenne à la veille des grandes transformations de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les questions internationales, au cœur des problématiques du CRHIA, de convergence culturelle globale devront être abordées par le biais également de l'examen de l'éventuelle construction réciproque d'une mésentente intellectuelle (les « intraduisibles », Barbara Cassin, 2004) à travers

laquelle des éléments réels de rapprochement opèrent paradoxalement par le jeu imparfait (délibéré, conscient ou fortuit) des traductions, des appropriations et des modélisations génériques. L'usage notamment de la fécondité transdisciplinaire et de la pertinence trans-période de la notion de « middle ground » (Richard White, 1991) pourra faciliter cette approche d'un espace intellectuel commun qui n'est pas forcément synonyme de communauté intellectuelle et de médiations pour autant. Dans l'étude de ces échanges notionnels, des textes et des hommes qui les portent, les relations internationales devront être comprises aussi bien par ce qu'elles mettent en commun que par ce qu'elles mettent en réserve et voir les usages internationaux possibles des incompréhensions délibérées.

Enfin, bien que ce projet ne s'inscrive dans son intitulé que dans un contexte européen, il pourrait apporter d'utiles informations relatives à la genèse des empires atlantiques dont les trois pays retenus dans le sujet de thèse sont les acteurs contemporains. Comme l'ont montré des travaux relativement récents, l'idéologie nobiliaire – héritée des époques féodales et modernes – qui définit la liberté comme un pouvoir de domination, et qui s'appuie fréquemment sur des arguments biologiques (sur une distinction des « races ») a pu jouer un rôle moteur dans la construction et dans les représentations des empires. Le contexte historique dans lequel prend place le sujet oblige à réfléchir en effet sur cette théorisation de la noblesse à la lumière des débats relatifs à la transformation de la « monarchie universelle », compétition à laquelle se livrent l'Espagne, la France et l'Angleterre au cours de cette chronologie charnière qui va de la bataille de Rocroi en 1643 au traité de Paris de 1763. En proposant en 1681 aux Anglais la « monarchie universelle », l'ambassadeur espagnol à Londres, représentant d'un « empire sur lequel le ciel ne se couche jamais » selon la formule consacrée, entend ainsi répliquer aux prétentions de Louis XIV, « le plus grand roi du monde » selon sa flatteuse titulature de 1678. A travers ces articulations nationales de l'universalisme impérial, la question de la noblesse dans ces trois pays est inscrite immédiatement dans une problématique concurrente de l'excellence coloniale : dès lors, dans le processus de la théorisation de la noblesse, la part des pratiques impérialistes propres à chacun ne devra pas être négligée.

L'inscription pleine et entière de ce sujet dans la stratégie de développement du CRHIA repose sur son champ géographique (la façade atlantique européenne et ses projections américaines) et son ressort thématique (l'approche transnationale d'une réalité commune). Sa particularité épistémologique et méthodologique, l'histoire intellectuelle, participera au développement historiographique du laboratoire afin de lui assurer une présence forte dans le développement institutionnel de cette discipline dans l'espace académique français à la hauteur de son audience et de son intégration internationales. La thèse répond dès lors à cet enjeu de rayonnement du laboratoire.